



**VILLE-MARIE,
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE
LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017**

À la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère, à dix-neuf heures trente minutes;

à laquelle session sont présents :

M ^{mes} Claudine Laforge Hélène Nickner	Ghyslaine Morin-Jollette Renelle R.-Lessard
MM. Renald Baril Pierre Rivard	Denis Beauvais Denis Paquet

Tous commissaires formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

M^{mes} Célia Vincent-Cadieux et Marie-Josée Girard représentant le comité de parents sont présentes.

M. Jean-François Trahan représentant le comité EHDAA est présent.

Le commissaire M. Jonathan Jensen-Lynch est absent.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général
Richard Provencher, directeur des Services des ressources humaines et financières
Joël Fleury, dir. du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
Claude Lemens, directeur du Service des technologies de l'information
M^{me} Josée Pelchat, secrétaire générale
Nicole Lavoie, directrice des Services éducatifs et complémentaires
Marie Luce Bergeron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le président déclare la réunion ouverte.

CC-2017-3230

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la commissaire Célia Vincent-Cadieux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CC-2017-3231

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 JUIN 2017

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par la commissaire Claudine Laforge et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

CC-2017-3232

ENGAGEMENT DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement de nommer par affectation M^{me} Annie Bergeron au poste de directrice du Service des ressources financières à compter du 5 septembre 2017.

CC-2017-3233

AUTORISATION DES SIGNATURES

Il est proposé par le commissaire Denis Paquet et résolu unanimement :

1) QUE le directeur général, le président, la directrice du Service des ressources financières et l'agente de gestion financière soient les représentants de la personne morale à l'égard de tout compte qu'elle détiendra à la caisse.

Ces représentants exerceront les pouvoirs de gestion suivants au nom de la personne morale :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;



CC-2017-3233
(suite)

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017 (suite)

- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la personne morale;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la personne morale;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la personne morale.

Afin de pouvoir lier la personne morale, les représentants devront exercer leurs pouvoirs de la façon suivante :

- sous la signature de deux d'entre eux.

Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, dûment authentifié par le paraphe d'un des officiers suivants : Éric Larivière, Annie Bergeron, Joanie Boucher, la personne morale reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si la signature avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre manière.

Le directeur général, le président, la directrice du Service des ressources financières, la coordonnatrice et l'agente de gestion financière soient les représentants de la personne morale à l'égard des emprunts de cette dernière et des garanties qu'elle pourra consentir.

Ces représentants pourront, au nom de la personne morale, faire, signer, et exécuter tout document nécessaire pour donner plein effet au règlement relatif aux emprunts et aux garanties de la personne morale.

Afin de pouvoir lier la personne morale, les représentants devront exercer leurs pouvoirs de la façon suivante :

l'un des dirigeants suivants, soit Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières, Éric Larivière, directeur général, ou Joanie Boucher, agente de gestion financière, est par les présentes autorisé à signer, pour et au nom de l'institution, tout certificat, document ou écrit qui peut être jugé nécessaire, utile ou opportun aux fins des présentes, à fournir tous les renseignements nécessaires et à poser tout geste qu'il jugera nécessaire, utile ou opportun afin de donner effet à la présente résolution incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède, à transmettre à la Caisse centrale, pour et au nom de l'institution, les instructions requises aux fins de l'émission des Acceptations Desjardins.

- 2) QUE la directrice du Service des ressources financières soit l'administratrice principale du service Accès-D Affaires.

CC-2017-3234

AFFILIATION AU RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ATTENDU que selon les règlements et statuts du RSEQ, les établissements des niveaux primaires et/ou secondaires, membres actifs de la corporation, désignent l'instance régionale du sport étudiant de leur région respective comme leur représentant au sein du RSEQ;

ATTENDU que la région de l'Abitibi-Témiscamingue n'a plus d'instance régionale du sport étudiant;

ATTENDU que le mandat du RSEQ Abitibi-Témiscamingue est assuré à la satisfaction des membres de la région depuis plusieurs années par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue;

ATTENDU que cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

Il est proposé par la commissaire Célia Vincent-Cadieux et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue désigne Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue comme son représentant au sein du RSEQ pour la région et paie une affiliation de base de 600,00 \$, en plus d'une cotisation de 0,35 \$ per capita pour la clientèle primaire et secondaire de la Commission scolaire, et ce, **au 30 septembre de 2016**, pour un total de **1260,10 \$** (1 886 élèves) à Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue en lien avec les mandats du RSEQ. (Document DG-1718-01)

CC-2017-3235

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DE RÉUSSITE INDIVIDUELLE À L'ÉCOLE MARCEL-RAYMOND (P.A.R.I.)

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que le conseil des commissaires appuie la direction d'établissement de l'école Marcel-Raymond et la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue afin d'obtenir l'autorisation d'offrir ce programme de 2017 à 2020.



LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017 (suite)

POLITIQUE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le directeur général présente un document synthèse de la politique de la réussite éducative. (DG-1718-02)

PROCESSUS D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le directeur général donne les détails du processus d'engagement de la direction des ressources humaines suite à l'annonce du départ de M. Provencher.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le directeur général informe les commissaires de certaines étapes à venir concernant le plan d'engagement vers la réussite : formation d'un comité, accompagnement d'un consultant. Un processus de validation se fera au fur et à mesure de l'évolution des travaux.

PROPOSITION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Des modifications devaient être apportées au code d'éthique et de déontologie des commissaires. Un consultant externe a travaillé à une refonte du document. (Document SG-1718-02)

PROPOSITION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT FIXANT LES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Étant donné qu'il n'est pas pertinent de retrouver les procédures d'assemblée sous forme de règlement, ce document sera muté sous forme de politique et des ajouts seront apportés concernant le décorum. L'adoption de cette politique est prévue lors du prochain conseil. (Document SG-1718-01)

CLIENTÈLE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

La directrice des Services éducatifs présente les tableaux de la clientèle à la rentrée. (DSE-1718-01)

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

Le directeur du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines. Document DSRH-1718-01.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACSAT

Le directeur général informe du déroulement de cette rencontre qui aura lieu à Val-d'Or le vendredi 22 septembre.

CHALLENGE U-DIPLOMATIQC

La directrice du Service de l'éducation des adultes dresse le portrait de situation concernant l'entente pour ChallengeU-Diplomaticq.

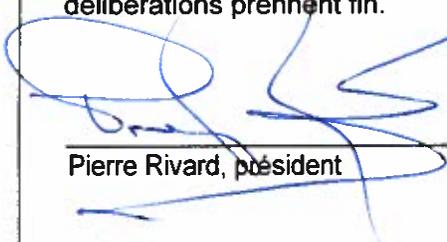
DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE

Le directeur général présente une demande formulée par résolution du conseil municipal de Laverlochère. (Document DG-1718-03)

COMITÉ PLÉNIER

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par la commissaire Renelle R.-Lessard et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé dix heures cinq minutes lorsque les délibérations prennent fin.


Pierre Rivard, président


Josée Pelchat, secrétaire générale